



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 12/04/2016

Reçu en préfecture le 12/04/2016

ID : 033-200027068-20160407-2016_04_043-DE

SÉANCE DU 7 AVRIL 2016

2016-04-043 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 1 avril 2016

L'an deux mille seize le sept avril à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Fabienne KRIER , Jean-Luc DARQUEST , David RESENDÉ , Odile BONHOMME-TIBY , Michel FOULHOUX , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Michel MILLAIRE , Nouredine BOUACHERA , Monique JULIEN , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Agnès SEJOURNET , Denis SIRDEY , Loïc MAGNAN , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Francine TREBUCHAIRE Conseillère communautaire suppléante, Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Gérard MOULINIER , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents :

Alain MAROIS, Jean Louis D'ANGLADE, Sylvie BOISSEL, Michèle LACOSTE, Francis PEJEAN, Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU, Catherine BERNADEAU, Claire BLONDEL, Christophe DARDENNE, Val DUCLOS, Michel GALAND, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Thierry MARTY, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET, Mireille CONTE-JAUBERT, Stéphane CATALAN

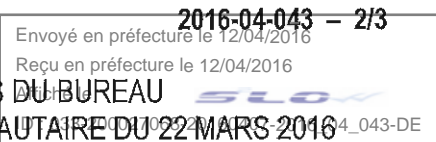
Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Corinne VENAYRE pouvoir à Philippe BUISSON, Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS, Sophie BLANCHETON pouvoir à Gérard MUSSOT, Véronique DI CORRADO pouvoir à Michel FOULHOUX, Philippe HEFTRE pouvoir à Jérôme COSNARD, Michel VACHER pouvoir à Michel MILLAIRE, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON

Madame Isabelle HARDY a été nommée secrétaire de séance

ADMINISTRATION GENERALE

COMMUNICATION DES ACTES JURIDIQUES ET DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE PRIS DEPUIS LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 MARS 2016



En application de la délibération n°14.05.099 du 26 mai 2014, de la délibération n°14.11.181 du 28 novembre 2014 et de la délibération n°15.04.040 du 13 avril 2015 lui donnant certaines attribution du Conseil, le Bureau a été amené, conformément à l'article L;5211-10 du Code général des collectivités territoriales, à prendre les décisions suivantes dont il informe le Conseil communautaire :

BUREAU du 29 mars 2016

PETITE ENFANCE ET ENFANCE

Rapporteur : Madame Isabelle HARDY

B-2016-03-016 : Demande de subvention au Conseil Départemental pour le fonctionnement des RAM au titre de l'année 2016

Le Bureau communautaire autorise le Président ou son représentant à :

- solliciter les subventions forfaitaires pour l'ensemble des RAM de La Cali auprès du Conseil Départemental de la Gironde,
- accepter la perception des subventions accordées

B-2016-03-017 : Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde : conventions de service "CAFPRO" et de partenariat "VACAF AVE", dispositif d'aides aux vacances pour les enfants

Le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- signer les conventions « CAFPRO » et « VACAF AVE », et tous les documents afférents,
- désigner un responsable habilitation pour La Cali et signer les demandes d'habilitation pour chaque structure Petite Enfance, Enfance et Jeunesse dans le cadre du service « CAFPRO ».

ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Rapporteur : Monsieur Sébastien LABORDE

B-2016-03-018 : Demande de subvention 2016 pour le fonctionnement de l'aire d'accueil des gens du voyage à Libourne

Le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- solliciter auprès du Conseil Départemental de la Gironde, la subvention à hauteur des frais de fonctionnement prévisionnels soit 16 667€ pour l'aire d'accueil de Libourne, hors accompagnement social,
- percevoir la subvention accordée,
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention concernant cette opération avec le Conseil Départemental de la Gironde.

DÉCISIONS DU PRÉSIDENT :

En application de la délibération n°14.04.005 du 8 avril 2014, lui donnant délégation de certaines attributions du Conseil, Monsieur le président a été amené, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales, à prendre les décisions suivantes, dont il informe le conseil communautaire (voir tableau ci-joint).

Le Conseil communautaire, en l'absence d'observations, prend acte de ces actes juridiques et décisions, étant étendu que cette communication n'est pas sanctionnée d'un vote.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Envoyé en préfecture le 12/04/2016

Reçu en préfecture le 12/04/2016

Affiché le



ID : 033-200027068-20160407-2016_04_043-DE